

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2017**

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 11 juillet 2017, à 19 heures, sous la présidence de Jean Marcel LAZZERINI, Maire.

Présents : LAFAYE Jean René, BASMAISON Odile, SAINT-ANDRÉ Bernard, COGNET Vanessa, DIOT Claude, FRADIN Jacky, GIRÉ Frédéric, GRIMAUD Catherine, LE GUEN Delphine, MOULINOUX Laurent, MY André, POYET Marie-Claude

Absents excusés : DIOT Henri (pouvoir à Jean Marcel LAZZERINI), FRADIN François (pouvoir à Odile BASMAISON),

### **1. Convention Agence Postale Communale (APC)**

D'une part, Monsieur le Maire présente la mise en place de l'APC située provisoirement dans la mairie et plus précisément dans la bibliothèque qui sera elle-même transférée dans la salle du conseil municipal.

Monsieur le Maire propose les horaires d'ouverture au public mairie / APC suivants : du lundi au vendredi, de 8H45 à 12H15 et de 14H00 à 16H45 à partir du 15 janvier 2018.

D'autre part, Monsieur le Maire informe les membres du conseil que ce projet est subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 30% du montant HT des travaux et par l'Etat (DETR) à hauteur de 40% du montant HT des travaux.

**Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la dite convention.**

### **2. Vente Biens sectionnaux PILARD et PUYRAVEL**

Suite à la demande de Monsieur PICAULT, la commune envisage de lui vendre une partie de la parcelle cadastrée 000 BE 183 située au lieu dit Pilard, au prix de 0.30 euro/m<sup>2</sup> sous réserve d'acceptation des habitants domiciliés au Pilard et inscrits sur la liste électorale de la commune.

**Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte ce projet.**

Suite à une demande de Madame BARRAUD Marie Claire, concernant l'acquisition d'une partie de la parcelle 000 AM 52 située au lieu dit PUYRAVEL, les élus doivent se déplacer sur place pour voir ce qu'il en ressort.

### **3. Personnel communal**

Du fait que les contrats de Mesdames Cindy CHARPENTIER et Véronique MUTEAU arrivent à terme, il a été proposé au conseil municipal de recruter 2 contrats aidés de type CAE-CUI de 26H hebdomadaires afin d'assurer la halte garderie, l'aide dans la classe des maternelles, la surveillance et le ménage des bâtiments communaux.

**Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.**

#### **4. Rentrée scolaire 2017-2018**

D'une part, suite au passage à la semaine de 4 jours, il a été précisé les horaires de classe suivants : de 8H55 à 12H00 et de 13H15 à 16H10.

D'autre part, compte tenu de l'âge des élèves prenant les transports scolaires sur la ligne Ferrières - Lavoine - La Guillermie, nous avons besoin d'un accompagnateur dans le car jusqu'aux vacances de Noël. Il a été acté que la surveillance des ramassages du lundi, mardi et jeudi seraient assurés par des employés communaux de Ferrières et le vendredi par des employés de Lavoine.

#### **5. Demande de subvention classe de neige**

Monsieur le Maire nous fait lecture d'un projet d'une classe de neige élaboré par Monsieur le Directeur de l'école publique :

- Cela concerne les enfants du CP au CM2 soit 27 élèves dont 18 domiciliés sur la commune de Ferrières
- Le séjour serait d'une semaine du lundi au vendredi (début 2018)
- Il aurait lieu dans la station « des Houches » en Haute-Savoie

Le coût s'élève par enfant à 402 Euros :

- 302 euros (Hébergements, forfaits, cours de ski par ESF,...)
- 100 Euros (transport.)

**Sur proposition de Monsieur le Maire le conseil accepte d'allouer une somme de 2500 euros pour ce projet.**

#### **6. Affaires diverses**

Lecture d'un courrier de l'entraide de l'Allier.

La séance est levée à 21 heures.  
Compte rendu vu par le Maire

Secrétaire de séance André MY